



Assemblée générale

Distr. générale
27 mai 1999
Français
Original: anglais

Vingt et unième session extraordinaire

Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le mercredi 30 juin 1999, à 10 heures

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation uruguayenne.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Pouvoirs des représentants à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président.
5. Rapport de la Commission de la population et du développement constituée en comité préparatoire de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale.
6. Organisation de la session.
7. Adoption de l'ordre du jour.
8. Examen et évaluation de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.
9. Adoption du document final.

* Publié en vertu de l'article 16 du Règlement intérieur.